

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 14<sup>e</sup> jour d'avril 2014, à 20h00 heures, en la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault,  
Messieurs Pierré Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson.

Madame Huguette St-Amand est absente.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Annie Decelles, est aussi présente.

Moment de réflexion

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 10 mars 2014
- 03.- Christian Gratton, comptable dépôt Rapport financier (R)
- 04.- Rapport du maire
- 05.- Période de questions
- 06.- Rapport de la DG
  - 6.1 Ouverture des soumissions rétrocaveuse (R) acceptation, achat, fin.
  - 6.2 Pont Deslauriers (R)
  - 6.3 UMQ Sel de déglçage (R)
  - 6.4 Modification camion Freightliner (R)
  - 6.5 Mise-à-jour comptable S. Désilets (R)
  - 6.6 Santé mentale (R)
  - 6.7 Achat d'un ordinateur (R)
  - 6.8 Banque Nationale versus Caisse Desjardins (R)
  - 6.9 Formation ADMQ, sub. (R)
  - 6.10 PIIRL (R)
  - 6.11 Informations, location dôme(camping), correction du budget, bottins, augmentation du coût de l'enfouissement des ordures, félicitations, Jardins Partage, camion vidange, porte de garage incendie, tournoi de golf, déjeuner SQ, Jour J BMR, Agence de la santé au travail, facture HQ, AG de l'UMQ, pompe incendie, offre de service Ing., abat-poussière
- 07.- Rapport des conseillers
  - 7.1 voirie/neige
  - 7.2 environnement
  - 7.3 loisirs
- 08.- Rapport incendie - casernier, dossiers, Service des incendies en commun, procédures d'opération pour le service incendie, comité pour achat commun de caserne et Fonds de soutien (R)
- 09.- Comptes à payer (R)
- 10.- Période de questions
- 11.- Varia – Carrefour de l'info
- 12.- Varia – Location de véhicule

Levée de la séance

14-04-070

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

l'ordre du jour soit et est adopté avec les ajouts au point 11 et 12 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14-04-071

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le procès-verbal du 10 mars 2014 soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14-04-072

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE:

le conseil accepte la soumission de 5 500.00 \$ plus taxes de Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 et mandate ce dernier pour la préparation de la déclaration de revenu fédéral 2014 des sociétés.

Adopté à l'unanimité

14-04-073

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil mandate Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour effectuer l'audit du rapport de RECYC Québec pour l'année 2013.

Adopté à l'unanimité

14-04-074

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal mandate la firme Charlebois et Gratton CPA Inc. pour la préparation de l'audit du rapport pour l'année 2013 concernant la compensation pour l'entretien des chemins et le faire parvenir au ministère du Transport.

Adopté à l'unanimité

14-04-075

ATTENDU que le ministère des Transport a versé une compensation de 83 968,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

et unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

14-04-076

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal mandate la firme Charlebois et Gratton CPA Inc. pour la préparation de l'audit final du Programme TECQ 2010-2013 et le faire parvenir au MAMROT.

Adopté à l'unanimité

14-04-077

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

les honoraires professionnels présentés par Charlebois et Gratton, CPA Inc. la compilation des prévisions budgétaires 2014, au montant de 804.83 \$ taxes incluses soient payés.

Adopté à l'unanimité

14-04-078

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

les honoraires professionnels présentés par Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification, la préparation du rapport financier et le rapport d'impôt au 31 décembre 2013, au montant de 6 093.68\$ taxes incluses, soient payés.

Adopté à l'unanimité

14-04-079

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

les frais de déplacement de Monsieur Hugo Desormeaux, maire, pour sa représentation au conseil administratif de Tricentris, le 10 avril 2014 seront payés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-04-080

CONSIDÉRANT QUE la rétrocaveuse ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acheter une rétrocaveuse neuve;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a soumis un devis technique sur le site SEAO;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une seule soumission;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal accepte la soumission reçue d'Équipement Laurentien Enr. pour la machinerie suivante : John Deere JD310SK démo 2013 conforme en tout points au devis technique mais en incluant un accouplement rapide de pelle rétro et une garantie 12 mois sur la totalité de la machine au montant de 117 159.53 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14-04-081

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a accepté la soumission émise par Équipement Laurentien Enr.;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal achète en crédit-bail d'Équipement Laurentien Enr. la rétrocaveuse suivante : John Deere JD310SK démo 2013 conforme en tout points au devis technique mais en incluant un accouplement rapide de pelle rétro et une garantie 12 mois sur la totalité de la machine au montant de 117 159 53 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14-04-082

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux propositions de financement, une de Crédit municipal & manufacturier REXCAP inc. et une de Crédit-Bail SPAR;

CONSIDÉRANT QUE Crédit-Bail SPAR offre la meilleure proposition de financement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal accepte la proposition de financement de Crédit-Bail SPAR en faveur de la Banque HSBC pour un montant de 101 900.00 \$ ;

QUE :

Madame Annie Decelles, secrétaire-trésorière, directrice-générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk soit et est autorisée à signer tous les documents relatifs à l'achat et au transfert dudit véhicule.

Adopté à l'unanimité

14-04-083

CONSIDÉRANT le remplacement du Pont Deslauriers par le MTQ;

CONSIDÉRANT que le MTQ veut remplacer le pont existant à 2 voies par un pont à 1 voie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal priorise un pont à 2 voies parce que la largeur carrossable d'un pont à 1 voie est insuffisante pour un entretien hivernal adéquat.

Adopté à l'unanimité

14-04-084

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire parvenir à l'Union Municipale du Québec (UMQ) la fiche technique d'inscription pour le regroupement d'achats pour le chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2014-2015.

Adopté à l'unanimité

14-04-085

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire remettre la boîte à bascule sur le camion Freightliner afin qu'il soit prêt pour le début de la saison estivale. Les frais encourus seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-04-086

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Sylvie Désilets à participer à une formation de rafraîchissement sur l'outil Simple Comptable avec Madame Line Boyer de

Charlebois et Gratton, CPA Inc., firme comptable. Les frais de la formation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

14-04-087

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles à demander des soumissions pour l'achat d'un ordinateur ayant la capacité pour subvenir au besoin de la comptabilité municipale ainsi que tous les logiciels nécessaire au bon fonctionnement pour le travail exigé et demander à Diamond Informatique pour venir vérifier la prise des back-up.

Adopté à l'unanimité

14-04-088

CONSIDÉRANT les démarches faites auprès de la Banque Nationale et des Caisses Desjardins;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des deux institutions;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal, sur la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Annie Decelles, accepte l'entente de tarification avec la Banque Nationale pour 1 an pour permettre au personnel de mieux préparer et à moindre coût, le passage à Caisses Desjardins.

Adopté à l'unanimité

14-04-089

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles à participer à 3 cours de formation en ligne afin d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions du directeur général et secrétaire-trésorier. Le coût pour la formation est de 1093.00 \$ frais d'ouverture de dossier et licence inclus moins une aide financière de 545.00 \$ demandée au CLE

Adopté à l'unanimité

14-04-090

## **PROGRAMME PIIRL – IDENTIFICATION DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT le Projet d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL), volet du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier, qui s'adresse aux 84 MRC rurales et semi-rurales du Québec ayant sur leur territoire des routes locales de niveaux 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a délégué à la MRC de Papineau la responsabilité de faire un diagnostic sur l'état du réseau routier local ;

CONSIDÉRANT que l'approche proposée prévoit la détermination par le milieu d'une proportion d'environ 25 % de routes locales essentielles au développement socioéconomique et à la vitalité du territoire ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

La Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk identifie les Rangs des Pruniers, Bisson et des Sources et le chemin du Lac-Tremblant comme étant les routes locales de niveau 1 et 2 à prioriser comme essentielles au développement socioéconomique et à la vitalité du territoire. Le Rang des Pruniers, sur une longueur de 1.0 kilomètre, relie la Route 323 et Le Centre touristique de la Petite-Rouge. Le Rang Bisson, d'une longueur de 4.5 kilomètres, donne accès à une part importante de la population permanente et de villégiature et aux territoires d'Amherst et de Boileau. Le Rang des Sources, d'une longueur de 6.3 kilomètres, donne accès à une part importante de la population permanente et de villégiature, à une rampe de mise à l'eau pour la pêche et aux territoires de Namur et Chénéville. Le Rang des Pruniers et le chemin du Lac-Tremblant, d'une longueur de 4.5 kilomètres, donne accès à une part importante de la population de villégiature et à une possibilité de développement.

Adopté à l'unanimité

14-04-091

CONSIDÉRANT une demande grandissante pour la location du dôme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière de charger des frais de location de 200 \$. La location comprend l'électricité, tables de picnic et les bacs à ordures et recyclages. Des frais supplémentaires de 25 \$ seront demandés si les locataires désirent utiliser les tables et les chaises pliantes. Les locataires devront se procurer des extensions électriques, une toilette chimique et un permis de boisson et s'engagent à garder l'endroit propre et de respecter les règlements municipaux concernant les nuisances.

Adopté à l'unanimité

14-04-092

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal renouvelle l'entent déjà existante entre l'Alliance Alimentaire Papineau et la municipalité pour la création d'un Jardin Partage à l'été 2014.

Adopté à l'unanimité

14-04-093

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal entérine la décision du maire, Monsieur Hugo Desormeaux, de faire réparer le camion à vidange par le Garage Benoit Trudeau pour la somme de 2 569.74 \$.

Adopté à l'unanimité

14-04-094

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal entérine la décision de Monsieur Jean-Luc Gravel, directeur incendie et Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière de faire changer le moteur de la porte de garage sur le côté service incendie.

Adopté à l'unanimité

14-04-095

CONSIDÉRANT que la Banque Alimentaire de la Petite-Nation organise son 1<sup>er</sup> tournoi de golf;

CONSIDÉRANT que les profits du tournoi serviront à diminuer la dette du nouveau bâtiment;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal fait un don de 100 \$ au lieu de participer au tournoi afin que la somme serve à la mission de l'organisme.

Adopté à l'unanimité

14-04-096

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer 2 déjeuners au montant de 50 \$ lors du Déjeuner-bénéfice de la Sûreté du Québec, tenu le vendredi 25 avril au Golf Château Montebello situé au 300 rue du Chalet.

Adopté à l'unanimité

14-04-097

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :



le conseil municipal est intéressé à faire flotter le drapeau du ruban vert lors de la semaine nationale de sensibilisation au don d'organes et de tissus du 20 au 27 avril et des Jours J-BMR du 31 mai au 2 juin 2014.

Adopté à l'unanimité

14-04-098

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire installer une douche oculaire d'urgence (mécanique), acheter les trousse d'urgence nécessaires et suivre une formation en premiers soins avec Madame Sylvie Désilets.

Adopté à l'unanimité

14-04-099

ATTENDU le guide de gestion du Service d'ingénierie de la MRC;

ATTENDU que les municipalités locales contribuent financièrement au volet « Affiliation » leur donnant accès à un service de base en cette matière;

ATTENDU que la contribution représente un montant de 1 000 \$;

ATTENDU que différentes modalités de paiement sont proposées;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité paie la contribution en deux versements égaux d'une valeur de 500 \$ payables en 2014 et en 2015 (30 jours après la demande de paiement).

Adopté à l'unanimité

14-04-100

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire réparer les ponceaux numéros 40, 42 et 48 dans le rang des Sources et de commander la quantité nécessaire de 03/4 pour remplir les trous.

Adopté à l'unanimité

14-04-101

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Louise Boudreault, conseillère, à engager, au salaire minimum, une personne pour s'occuper du Café Internet le samedi de 9h00 à 12h00.

Adopté à l'unanimité

14-04-102

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

la municipalité passe une annonce dans le Journal Petite-Nation pour une période de un mois pour annoncer la Journée de l'environnement et la vente de garage du 31 mai 2014.

14-04-103

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

la municipalité paie la location de toilette chimique lors de la pièce de théâtre organisée pour le comité des loisirs le 21 juin 2014.

Adopté à l'unanimité

14-04-104

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal donne 70 \$ supplémentaires à Madame Louise Boudreault pour les inscriptions des résidents au cours de Zumba.

14-04-105

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal appuie Madame Louise Boudreault dans la démarche de faire parvenir une lettre au DGEQ en rapport au problème survenu lors des élections du 7 avril 2014. Certains citoyens se sont plaints de ne pouvoir voter parce qu'il n'y avait pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Adopté à l'unanimité

14-04-105-1

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière à acheter un billet pour le Vin et Fromage le 24 mai 2014 au Lac-des-Plages.

14-04-106

#### EMBAUCHE D'UN POMPIER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 14-03-065 autorisant l'embauche de Monsieur Sylvain Éthier comme pompier volontaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser les termes d'embauche de M. Éthier;

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Boudreault  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

l'embauche de Monsieur Sylvain Éthier soit à titre de casernier seulement pour l'instant, à raison de 3 heures par semaine et que lors des sorties incendie, Monsieur Sylvain Éthier doit rester dans la zone verte. Cet engagement est conditionnel à l'acceptation de la Municipalité de Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

14-04-107

CONSIDÉRANT l'entente entre les deux Municipalités de Lac-des-Plages et Saint-Émile-de-Suffolk et le budget commun pour la protection incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du CSI quand aux nouvelles procédures de suivis imposées à son directeur incendie pour 2014;

CONSIDÉRANT qu'il est du devoir du CSI de s'assurer d'un bon suivi des dossiers incendie.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

la Municipalité endosse la recommandation du CSI pour les objectifs à atteindre en 2014 par son directeur incendie;

QUE :

la Municipalité reçoive des copies écrites et signées des suivis de dossiers du directeur incendie à chaque réunion du CSI.

Adopté à l'unanimité

14-04-108

#### **Mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Nord sont préoccupées par la diminution des ressources humaines en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'intérêt de chacune des municipalités d'assurer l'efficacité adéquate requise lors des interventions en sécurité publique, plus particulièrement aux services des incendies;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun viendrait assurer une relève au service des incendies et permettrait de consolider le personnel déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE cette mise en commun permettrait de standardiser nos méthodes de travail et nos règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie est d'améliorer les conditions à se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie vise à améliorer la sécurité de la population et le plan de mises en œuvre;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk manifeste son intérêt de mettre en commun son service des incendies avec les autres municipalités intéressées et qu'il invite son directeur du service incendie, monsieur Jean-Luc Gravel à se présenter à une rencontre avec les autres directeurs du service, afin de préparer un document commun pour présenter à chacun des conseils municipaux;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités concernées.

Adopté à l'unanimité

14-04-109

Nomination de personnes désignées – comité pour le projet d'une caserne d'incendie commune pour les municipalités de Saint-Émile-de-Suffolk et Namur

ATTENDU que les casernes actuelles des deux municipalités ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et en conformité avec la CSST et les normes de la National Fire Protection Association (NFPA);

ATTENDU que le projet commun de construction d'une caserne pour les deux municipalités permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins opérationnels des deux services municipaux d'incendie tout en respectant la capacité financière des deux municipalités;

ATTENDU qu'aux fins de la réalisation de ce projet, la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk veut désigner des conseillers afin de siéger sur un comité

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE

Monsieur Hugo Desormeaux, maire, Monsieur Pierre Bérubé, conseiller et Monsieur Michel Bisson, conseiller dépose leur candidature pour siéger sur le comité du projet d'une caserne d'incendie commune pour les municipalités de Saint-Émile-de-Suffolk et Namur.

Adoptée à l'unanimité

14-04-110

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Morin  
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

Chèque numéro 1024 à chèque numéro 1107

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes d'avril 2014.

---

Annie Decelles, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

14-04-111

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE :

la municipalité se retire de l'administration du Carrefour de l'info pour l'année 2014 donc elle ne paiera pas la quote-part de 3500 \$. Elle espère pour les années à venir une nouvelle formule plus rentable pour la municipalité.

Adopté à l'unanimité

14-04-112

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé  
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE :

le conseil municipal mandate Madame Annie Decelles, directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions pour la location ou l'achat d'un camion King Cab, 4x4, automatique.

14-04-113

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

la séance soit et est levée.

Adopté à l'unanimité

---

maire

directrice générale